

La véloroute de la Vallée de la Marne, achevée !

Châlons-en-Champagne, le 19 juin 2017

Samedi 24 juin, aux alentours de 11h, régnera l'effervescence des grands jours au camping de Dormans : le second tronçon de la **véloroute de la Vallée de la Marne** sera officiellement inauguré par René-Paul Savary, Sénateur de la Marne, Président du Conseil départemental et Christian Bruyen, 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental, Président de l'Agence de Développement Touristique de la Marne, en présence de nombreux élus locaux et autres personnalités.

Par ailleurs, pour accompagner la mise en service officielle de cette infrastructure dédiée aux activités de plein air, différentes animations seront organisées sur place : balades en segways, en rosalie ou en tandem, le long de la Marne, dans l'enceinte du camping, dans une ambiance très jazzie !

Ces derniers **20 km** qui relient aujourd'hui **Damery à Dormans**, en bordure de la Marne, complètent le tronçon de 25 km, entre Condé-sur-Marne et Damery inauguré en juin 2015.

Au total, ce sont 45 km de voies vertes et de circulation douce qui sont ainsi mis à disposition du public, aux cyclistes, piétons, amateurs de rollers et autres adeptes de balades. Cette infrastructure entièrement achevée, offre désormais une excellente opportunité de découvrir et d'apprécier en toute quiétude et sécurité, la richesse du patrimoine et du paysage marnais.

Futur maillon de l'itinéraire national et européen Paris-Strasbourg-Prague, la véloroute de la Vallée de la Marne constitue un atout majeur en matière de développement touristique du territoire marnais

Inscrit au schéma départemental des véloroutes et voies vertes, ce nouvel aménagement en est l'une des priorités. D'autres itinéraires viendront compléter à l'avenir ces installations dont la véloroute du Canal de la Haute-Seine entre Clesles et Conflans-sur-Seine, Moncetz-Longevas à Vitry-le-François, de Vitry-le-François à Sermaize-les-Bains, Sermaize-les-Bains à Trois-Fontaines, conduisant à terme à un maillage continu des voies vertes sur le territoire marnais. A l'horizon 2025, le département de la Marne offrira 810 km d'itinéraires cyclables dont 270km seront à vocation nationale.

La véloroute de la Vallée de la Marne en quelques chiffres

- 45 km
- 18 communes traversées
- 15 aires de repos aménagées
- 8 millions d'euros répartis entre le Département de la Marne à hauteur de 6 460 000 €, l'ex-région Champagne-Ardenne pour 297 000 €, la Région Grand Est avec 317 000 € et le FEDER, fonds européens pour 926 000 €
- Itinéraire n°52 au niveau national (Paris-Strasbourg)

Contacts presse : Brigitte HOURLIER
brigitte.hourlier@marne.fr
03 26 69 52 03
Jérôme GORGEOT
jerome.gorgeot@marne.fr
03.26.69.81.65